



# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/06/2021

MAIRIE  
18 Avenue de la Gare  
54290 BAYON

Tél : 03 83 72 51 52

[secretariat@mairie-bayon.fr](mailto:secretariat@mairie-bayon.fr)

[www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 15

Absents : 0

Excusés : 1

Nombre de suffrages  
exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

## Date de convocation

25/05/2021

## Date d'affichage

08/06/2021

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération, qui a été  
transmise en Sous-Préfecture  
et publiée le :

08/06/2021



L'an deux mille vingt et un, le trois juin à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Étaient présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme FRANCOIS Vanessa.

**Étai(ent) excusé(s) :** Mme LURION Eve-Hélène

**Étai(ent) absent(s) :** /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme PETAT COLLE Annick

## Demande de subvention + plan de financement pour la vidéoprotection Délibération n°2021 - 34

Considérant la nécessité de produire un plan de financement pour une demande de subvention,

### Plan de financement pour le projet de vidéoprotection

		Dépenses			Recettes
		HT	TVA	TTC	
Déploiement d'un système de vidéoprotection		30 835,00 €	6 167,00 €	37 002,00 €	
<u>Subventions calculées sur le HT</u>					
FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance)	50%				15 417,50 €
Département (CTS)	15%				4 625,25 €
PETR	15%				4 625,25 €
FCTVA (arrondi à 15%)					5 550,30 €
Fonds propre de la commune					6 783,70 €
Total		30 835,00 €	6 167,00 €	37 002,00 €	37 002,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**AUTORISE** le Maire à faire les demandes de subventions,  
**ACCEPTE** le plan de financement,  
**AUTORISE** le Maire à lancer l'opération,

Les sommes à engager ci-dessus sont inscrites au budget primitif 2021.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

